

SYNTHESE Rapport 18371

Réhabilitation de l'Habitat ancien - Attribution de subventions aux propriétaires privés - Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux - OPAH RU de La CIOTAT - OPAH RU transitoire LHI Marseille Centre - Aides à la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage en diffus, pour 4 copropriétés en péril - Approbation d'un modèle-type de convention de financement

Dans le cadre de sa politique de soutien à la réhabilitation de l'habitat privé ancien, le Conseil de territoire apporte des subventions sur fonds propres complémentaires aux aides que la Métropole gère par délégation des aides à la pierre. Le régime de ces subventions est contractualisé dans le cadre des conventions opérationnelles partenariales signées avec l'ensemble des collectivités, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). Sont présentées ici les aides prévues dans le cadre de ces conventions et rassemblées dans le Règlement des aides du conseil de territoire approuvé par délibération du conseil de Marseille Provence le 29 février 2019.

Ainsi sont présentées les subventions préparées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux », de l'Opération de Réhabilitation de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) du Vieux La Ciotat, de l'OPAH RU transitoire de Lutte contre l'Habitat Indigne de Marseille Centre, ainsi que quatre prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage de dossiers de réhabilitation globale et pérenne, en sortie de péril de quatre copropriétés, hors du périmètre de l'OPAH RU Transitoire.

-PIG « Habiter Mieux » :

Il est proposé au conseil de subventionner dans le cadre du PIG « Habiter Mieux » la réhabilitation de 129 logements pour un total de 138 primes (certains dossiers donnent lieu à plusieurs primes).

La somme totale engagée par la Métropole dans le cadre du PIG « Habiter Mieux » s'élève à 232 636 euros dont 92 083 euros de subventions sur fonds propres et 140 553 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte de la Région.

Ces aides accompagnent les subventions de l'Anah engagées à hauteur de 2 417 839 € qui génèrent un montant de travaux global de 3 593 850 M€ HT.

- L'OPAH RU du Vieux La Ciotat :

Il est proposé au conseil de subventionner dans le cadre de l'OPAH RU de La Ciotat, la réhabilitation de 11 logements selon le tableau ci-annexé :

La somme totale engagée par la Métropole dans le cadre de l'OPAH RU de La Ciotat s'élève à 66 311 euros dont 39 828 euros de subventions sur fonds propres 10 983 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte de la Région et 15 500 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte du Département. La Ville de La Ciotat apportant aussi une aide d'un montant de 49 000 €.

Ces aides accompagnent les subventions de l'Anah engagées à hauteur de 132 303 € qui génèrent un montant de travaux global de 582 943 € HT.

- L'OPAH RU transitoire « Lutte contre l'Habitat Indigne – Marseille centre »:

Dans le cadre de ce dispositif, l'Anah subventionne les travaux en copropriété relevant du Programme Initiative Copropriétés (travaux d'urgence) à hauteur de 100 % du HT.

La Métropole Territoire Marseille Provence accompagne sur ses fonds propres le dispositif des aides de l'Anah en complétant par une subvention des travaux et diagnostics à concurrence de 20% pour couvrir 100% des travaux urgents TTC réalisés sur les copropriétés dégradées et participant à leur relèvement pérenne.

Il est proposé aujourd'hui au Conseil de subventionner dans le cadre de l'OPAH RU transitoire 9 copropriétés sous arrêté de péril, réalisant une réhabilitation globale des parties communes permettant de remédier de manière pérenne aux désordres pour un montant de 1 343 228 euros TTC.

L'aide apportée par l'Anah s'élève à 1 210 113 euros.

La somme engagée par la Métropole en complément de la subvention de l'Anah s'élève ainsi à 133 115 euros de subventions sur fonds propres.

- Aide à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) :

Par délibération du 28 février 2019, le conseil de territoire de Marseille Provence a adopté le « Règlement d'application des aides propres en vigueur dans les opérations menées sur le territoire de Marseille Provence ». Ce Règlement prévoit la prise en charge de l'Assistance à maitrise d'ouvrage à 100 % du montant TTC : « A titre exceptionnel, lorsqu'une copropriété est éligible à l'aide de l'Anah au titre de l'aide syndicat de copropriété*, mais qu'elle ne peut être accompagnée par une équipe opérationnelle (soit qu'il n'y en a pas, soit parce que l'équipe n'a pas la disponibilité pour répondre rapidement à la demande). (*) par exemple dans le cas de travaux urgents en situation de péril, d'insalubrité ou sous administration provisoire ».

Il est proposé aujourd'hui au Conseil de subventionner dans ce cadre 4 copropriétés en difficultés soit sous administration provisoire, soit en péril du fait de désordres importants sur la structure des bâtiments, soit les deux pour un montant total de **27 786 euros**.

Les 4 copropriétés ayant sollicité l'aide de la métropole n'ont pu être retenues dans un dispositif existant (OPAH ou PIG).

Pour toutes ces opérations,

La somme totale engagée par la Métropole s'élève à 459 848 euros dont 292 812 euros de subventions sur fonds propres, 151 536 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte de la Région et 15 500 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte du Département.

Ces aides accompagnent les subventions de l'Anah engagées à hauteur de plus de 1.3 millions d'euros qui génèrent un montant de travaux global dépassant la somme de 5.5 Millions d'euros HT.

Il est également proposé d'approuver un modèle-type de convention de financement passée entre la Métropole et les bénéficiaires de subventions supérieures à 23 000 euros.

Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

RECAPITULATIF

Annexe 1

Bénéficiaires Occupants (nombre de logements)	Bénéficiaires Bailleurs (nombre de logements)	Bénéficiaires Syndicat des copropriétaires	Total Bénéficiaires	Nature des travaux	Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah	Subventions AMP		Subventions Région		Total des Subventions AMP + Région	
							Nombre	Montant	Nombre	Montant		
27	1		28	Energie	900 085 €	525 919 €	26	15 514 €	12	35 578 €	51 092 €	
				Autonomie								3
				Conventionnement								1
25	15		40	Energie	1 109 051 €	776 718 €	38	38 510 €	14	25 075 €	63 585 €	
				Autonomie								1
				Conventionnement								15
22	9		31	Energie	1 078 148 €	811 725 €	27	24 989 €	16	50 108 €	75 097 €	
				Autonomie								4
				Conventionnement								9
29	1		30	Energie	506 566 €	303 477 €	24	13 070 €	14	29 792 €	42 862 €	
				Autonomie								6
				Conventionnement								1
103	26		129	Energie	3 593 850 €	2 417 839 €	115	92 083 €	56	140 553 €	232 636 €	
				Autonomie								14
				Conventionnement								26

129 logements bénéficiaires

nombre de doubles primes : 9
nombre de subventions : 138

total à engager pour AMP :	vérification	171	232 636 €
dont Subventions AMP	92 083 €	115	92 083 €
Subventions Région PACA	140 553 €	56	140 553 €

Annexe 2

Bénéficiaires Occupants (nombre de logements)	Bénéficiaires Bailleurs (nombre de logements)	Bénéficiaires Syndicat des copropriétaires	Total Bénéficiaires	Nature des travaux	Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah	Subventions AMP		Subventions Région		Subventions Département		Total des Subventions AMP + Région + Département	
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
8	3		11	Aide PC Copro	582 943 €	132 303 €	7	39 828 €	3	10 983 €	3	15 500 €	66 311 €	
				Aide accession										7
				Autre (loyers/Energie)										4

total à engager pour AMP :	13	66 311 €
dont Subventions AMP	7	39 828 €
Subventions Région	3	10 983 €
Subventions Département	3	15 500 €

Annexe 3

Bénéficiaires Occupants (nombre de logements)	Bénéficiaires Bailleurs (nombre de logements)	Bénéficiaires Syndicat des copropriétaires	Total Bénéficiaires	Nature des travaux	Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah	Subventions AMP		Total des Subventions AMP	
							Nombre	Montant		
0	0	9	9	Aide PC Copro	1 343 228 €	1 210 113 €	9	133 115 €	133 115 €	
				Aide accession						9
				Autres						

total à engager pour AMP :	9 copropriétés	133 115 €
-----------------------------------	----------------	-----------

Annexe 4

Bénéficiaires Occupants (nombre de logements)	Bénéficiaires Bailleurs (nombre de logements)	Bénéficiaires Syndicat des copropriétaires	Total Bénéficiaires	Nature des travaux	Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah	Subventions AMP		Total des Subventions AMP
							Nombre	Montant	
0	0	4	4	Aide au financement de l'AMO en diffus			4	27 786 €	27 786 €

total à engager pour AMP :	9 copropriétés	27 786 €
-----------------------------------	----------------	----------

Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah
5 520 021 €	1 342 416 €
total à engager pour AMP :	459 848 €
dont Subventions AMP	292 812 €
Subventions Région	151 536 €
Subventions Département	15 500 €

PIG territoire OUEST par SOLIHA Provence

Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

N° de dossier Anah	genre	Nom du Bénéficiaire adresse du Bien	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013019070	Mme	GAYRAL Maria Quartier Sabaterie Rue des Vignes 13700 Marignane	POTM	idem	Adaptation: remplacement du bac à douche par un bac extraplats avec barre et siège, remplacement du meuble vasque par un meuble vasque suspendu, inversement du sens d'ouverture de la porte des WC, aménagement extérieur : création d'une marche intermédiaire dans la volée d'escalier menant à la maison et mise en place d'une 2ème main courante.			1	10 533 €	6 231 €		1 053 €	1 053 €		3 000 €	Calcul prime Région 10% de 10533€ 3000€ = sub CARSAT
013020244	Mme	D'ARCO Giuseppa 2 B Impasse Pastourelle 13700 Marignane	POTM	idem	Travaux économie énergie : remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur AIR/EAU et installation chauffe eau thermodynamique		1		12 720 €	8 904 €	500 €		500 €	D/C		Gain énergétique 43%
013020266	Mme	PELLEGRINO Sylvie 8 Impasse du Parc 13220 Chateaufort Les Martigues	POM	idem	Isolation des murs par extérieur R=3,7. Remplacement des menuiseries Uw<1,4 et de la porte d'entrée Uw =1,1		1		40 578 €	12 850 €	500 €		500 €	E/C	2 500 €	2500€ = Sub CARSAT Gain énergétique 55 % . Pas de prime Région POM
013018664	Mme	SADELLI Louisa 46 Avenue Baptistin Raphaël Les hauts de Septèmes Sud 13240 Septèmes Les Vallons	POTM	idem	Installation monte escaliers intérieur			1	8 265 €	4 959 €		872 €	872 €		2 889 €	2889€ = sub CARSAT Calcul prime Région : 10% de 8265€ (écrété : dossier financé à 100 %)
013020374	M	MERLE Thierry 25 Avenue DE Lattre de Tassigny Villa N° 4 13700 Marignane	POTM	idem	Isolation des murs par extérieur R=3,7. Remplacement des volets par des volets à coffre isolé. Remplacement du poêle à bois par un poêle à bois à faible rendement		1		26 144 €	17 000 €	500 €	2 614 €	3 114 €	G/D		Calcul prime Région : 10% de 26144€
013020340	M	NAOUAR Nassereddine 48 Avenue de Saint Louis Parc Saint Louis Bât C3 13015 Marseille	POTM	idem	Mise aux normes de l'installation électrique. Réfection des réseaux de plomberie et des eaux usées. Réfection du carrelage, décrotage des murs, Isolation par intérieur (R =3,7), remplacement des menuiseries (UW<1,4 et Uw<1,8), remplacement des chauffages par des chauffages à inertie, mis en place d'un chauffe eau thermodynamique, installation VMC hydro réglable de type B, remplacement de la porte d'entrée (Uw=1,8)		1		67 331 €	52 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	E/C		Calcul prime Région : 10% de 40 000€. ID = 0,67. Gain énergétique 51%
013020346	M	SISSO Dominique 34 le Taulet Chemin des Eguilles Villa N° 7 13700 Marignane	POM	idem	Isolation des combles (R=7) et isolation des murs par extérieur (R=3,7)		1		23 146 €	12 016 €	500 €		500 €	E/D		Gain énergétique 40%
013020359	M	BILLIERE Claude 55 Rue Pablo Picasso 13180 Gignac La Nerthe	POTM	idem	Isolation des combles (R=7) et isolation des murs par extérieur (R=3,7). Remplacement menuiseries (UW< 1,4) et porte d'entrée (Ud=1,4)		1		33 717 €	17 000 €	500 €	3 372 €	3 872 €	E/C	3 000 €	Subventions CARSAT + Gignac = 3000€ Calcul prime Région : 10% de 33717€. Gain
013020295	Mme	BEN ZAKI Audrey 6 Bd Notre Dame Limite 13240 Septèmes les Vallons	POM	idem	Isolation des combles (R =7,5), isolation plafonds (R=3,8), isolation plancher (R=3,45), installation VMC de type A et remplacement menuiseries (Uw<1,4)		1		17 317 €	9 393 €	500 €		500 €	E/D	500 €	500€ = prime de Septèmes Gain énergétique 30%
013020283	M	SICHI Jean Marc 6 Rue des Jardins 13740 Le Rove	POTM	idem	Remplacement chaudière fioul par pompe à chaleur air/eau et remplacement du chauffe eau par un chauffe eau thermodynamique		1		11 854 €	8 298 €	500 €		500 €	D/C		Gain énergétique 40%
013020234	M	BABOT Thierry 44 Avenue de la Côte Bleue 13960 Sausset Les Pins	POTM	idem	Isolation des combles (R=7), remplacement des menuiseries (UW=1,3), remplacement Porte entrée (UD=1,1) et VMC de type A		1		23 634 €	16 180 €	500 €	2 363 €	2 863 €	E/C		Calcul prime Région : 10% de 23 634€. Gain énergétique 58%
013020259	Mme	ATRAOUI Sabrina 20 Allée des Fourmis 13016 Marseille	POTM	idem	Isolation des combles (R=8), remplacement de la porte d'entrée (Ud =1,4), remplacement menuiseries (Uw=0,98), remplacement des volets avec coffre isolé		1		10 682 €	7 474 €	500 €		500 €	E/E		Gain énergétique 28%
013020344	Mme	TOUBAL Aïcha 30 Boulevard Thomas 13016 Marseille	POTM	idem	Remplacement de la porté d'entrée (Ud = 1,6), remplacement des menuiseries (Uw=1,4) et installation pompe à chaleur air/air		1		13 275 €	9 292 €	500 €		500 €	F/D		Gain énergétique 46%

N° de dossier Anah	genre	Nom du Bénéficiaire adresse du Bien	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013020107	Mme	ATTOU Rachide Les Borrellys Bât J22, 34 Avenue du Vallon Dol 13015 Marseille	POTM	200 Avenue de Saint Louis 13015 Marseille	Mise hors d'eau du logement, réfection des revêtements des sols et des murs, mise aux installation électrique, réfection des réseaux d'eau , aménagement cuisine et salle de bain, isolation des combles (R=7), isolation des sols (R=3), remplacement des menuiseries (Uw= 1,3), installation VMC de type A, remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à condensation, création réseau eau chaude à l'étage		1		96 500 €	52 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	E/C		Calucul prime Région : 10% de 40 000€ . ID =0,60. Gain énergétique 55%
013020159	Mme	ZIMMERMANN Claudette 17 Bd Georges Clémenceau 13700 Marignane	POTM	idem	Isolation toiture (R=7), remplacement menuiseries (Uw=1,3), remplacment de la porte d'entrée (Ud=1,3), remplacement chaudière à fioul par pompe à chaleur air/eau		1		26 653 €	17 000 €	500 €	2 665 €	3 165 €	E/C		Calcul prime Région :10% DE 26653€. Gain énergie 51%
013020162	M	LARIBI Madjid 9 Traverse des Fabrettes 13015 Marseille	POTM	idem	Isolation des combles (R= 7,5), remplacement menuiseries (Uw<1,3), installation pompe à chaleur air/air		1		23 735 €	12 281 €	500 €		500 €	F/D		Gain énergétique 44%
013020096	Mme	TRAMUTOLA Louise 117 avenue du 8 Mai 1945 13240 Septèmes Les Vallons	POTM	idem	Réfection de la toiture, mise aux normes de l'installation électrique, réfection des enduits murs et plafonds, mise en sécurité des escaliers, adaptation salle de bain et WC, réfection des sols pour éviter les chutes, remplacement		1	1	73 730 €	52 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	E/C	3 500 €	3500 € =prime Septèmes + CARSAT Calcul prime Région 10% de 40000€ ID =0,61. Gain
013019951	M	SAUZARET André 15 Montée des Genets 13700 Marignane	POM	idem	Isolation toiture (rampants) (R=7,4), remplacement fenêtres de toit (Uw =1,2)		1		44 739 €	12 850 €	500 €		500 €	F/E		Gain énergétique 26%
013020060	Mme	LELONG Mélanie 172 Avnue François Mitterrand 13170 Les Cadenaux	POM	Chemin de la Nerthe 13016 Marseille	Mise hors d'eau de la maison, confortement structure (plancher bas et escaliers), mise aux normes installation électrique, réfection enduits murs et plafonds, réfection de la plomberie et éléments sanitaires, isolation des combles (R=6), isolation des murs par extérieur (R=3,7), isolation sols (R=3), remplacement porte entrée (Ud=1,8), remplacement menuiserie (Uw =1,3), installation VMC de type A, remplacement de la chaudière par une chaudière mixte à condensation.		1		56 968 €	41 468 €	500 €		500 €	G/D		Gain énergétique 63 %. ID =0,60. Pas de sub Région car PO M
013019872	M	IBRAHIM Katidja 1 A Impasse Capus 13016 Marseille	POTM	idem	Réfection toiture et isolation des combles (R=7,5), remplacement menuiseries (UW<1,4)		1		18 650 €	10 993 €	500 €		500 €	E/D		Gain énergétique 29%
013020693	M	BERTIN Gilles 53 Ter Bd Elie Corradi 13240 Septèmes les Vallons	POTM	idem	Installation pompe à chaleur air/eau avec production eau chaude en remplacement d'une chaudière à fioul		1		11 870 €	8 309 €	500 €		500 €	F/D	500 €	500 € = Prime Septèmes. Gain énergétique 45%
01320489	Mme	CULOMA Marie Christine 301 Bd Robert Férisse 13730 Saint Victoret	POTM	idem	Isolation des combles (R=7), isolation des murs par extérieur (R=3,7)		1		27 223 €	17 612 €	500 €	2 722 €	3 222 €	F/D		Calcul prime Région 10% de 27223€. Gain énergétique 54%
013020529	Mme	MAUREL Brigitte 8 Bd Danielle Casanova 13015 Marseille	POM	idem	Réfection de la toiture, confortement de la toiture terrasse de la cave, mise en place de garde corps, réfection des reseaux d'eau, drainage périphérique côté jardin, mise aux normes installation électrique, réfection des enduits, remplacement des portes intérieures, remplacement de la porte d'entrée (Ud=1,7), remplacement des menuiseries (Uw=1,3), isolation murs extérieurs (R=3,7), isolation des combles (R=7), isolation toiture terrasse (R=4,5), remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière à condensation, installation d'une VMC de type B		1		83 638 €	51 600 €	500 €		500 €	D/A		ID =60. Gain énergétique 83%. Pas de prime Région car POM
013020587	M	SASSI Faouzi 5 Lot les Hydrides, 3 Rue Constant Simonet 13700 Marignane	POTM	idem	Isolation des combles (R=7), remplacement chaudière fioul par pompe à chaleur air/eau, installation chauffe eau thermodynamique, remplacement menuiserie (Uw=1)		1		39 173 €	17 000 €	500 €	3 917 €	4 417 €	D/C	3 500 €	Calcul prime Région 10% 39173E Gain énergétique 53%. 3500€ = Subvention CARSAT
013020620	M	PESCA Vincent Résidence les Borels, 278 Ch de Saint Antoine à Saint Joseph	POM	idem	Remplacement menuiseries (Uw=1,3), remplacement porte entrée (Ud=1,6)		1		6 088 €	3 348 €	500 €		500 €	E/D	1 927 €	1927€ = sub CARSAT Gain énergétique 26%

Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

N° de dossier Anah	genre	Nom du Bénéficiaire adresse du Bien	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013020590	M	PUTORTI Santo 280 Castors Isabella 13240 Septèmes Les Vallons	POTM	idem	Remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à gaz à condensation (installation réseau gaz), remplacement de la porte d'entrée (Ud=1,3), mise en place de volets roulants avec coffre isolé		1		10 581 €	7 406 €	500 €		500 €	E/D	3 000 €	3000€= sub CARSAT + Septèmes. Gain énergétique 33%
013020627	Mme	CASULA Denise 30 Chemin du Puisatier 13180 Gignac La Nerthe	POTM	idem	Installation pompe à chaleur air/eau en remplacement d'une chaudière à gaz et installation chauffe eau thermodynamique		1		12 350 €	8 645 €	500 €		500 €	D/C	500 €	500 € = prime Gignac Gain énergétique 36%
013019700	M	MISTRAL Roland 327 Rue des Charmilles 73290 La Motte Servolex	PB	1 Rue des Cerises 13220 Chateauneuf les Martigues	Réhabilitation d'un logement moyennement dégradé: révision toiture, sondage des fissures confortement des marches d'escalier, mise aux normes électriques, réfection des enduits humides, réfection des WC, aménagement salle de bain et cuisine, isolation des combles R=7, installation pompe à chaleur air/air, remplacement du ballon eau chaude, remplacement menuiseries UW<1,3, remplacement imposte porte entrée Uw <1,3, VMC de type B	1			68 991 €	31 810 €	3 014 €	4 000 €	7 014 €	G/D		ID = 0,46 Gain énergétique 57% Aide APM = PRL Aide Région : facteur 2
Total			27 PO 1 PB			1	25	3	900 085 €	525 919 €	15 514 €	35 578 €	51 092 €	- €	24 816 €	

total logements Propriétaires occupants

27 *POTM = Propriétaire occupant aux ressources très modestes*

total logements Propriétaires bail

1 *POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes*

dont POTM

20

dont POM

7

dont PB

1

dont PB-LC

1

dont PB LCTS

0

PB = Propriétaire bailleur

doubles primes
total logements

1
27

total primes

38

26
12
primes AMP primes Région

Programme d'Intérêt Général " Habiter Mieux "
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

PIG territoire CENTRE par ETH

N° de dossier Anah	Genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013020475	M.	AGOSTINI Jean Parc Mermoz 38, bd Rodocanachi 13008 MARSEILLE	PB-LC	54, rue Puvis de Chavanne 13002 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,48) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (PVC), radiateurs électriques, VMC SF hygro B	1			44 375 €	28 791 €	2 720 €	- €	2 720 €	E (258) à D (153) Gain : 41 %	- €	Coût travaux = 516 € HT/m² Surface : 86 m² (plafonnée 80 m²) Loyer : 605,44 € IML PRL MAMP : 34*80 = 2720 €
013019950	M.	BARAKA Abdelnacer Bat A2 - 132, rue Albe 13004 MARSEILLE	POTM	Bat A2 - 132, rue Albe 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs	1			5 452 €	4 013 €	500 €	- €	500 €	C (126) à B (75) Gain : 40 %	- €	
013019464	Mme	BARBIN Marie Line 25, rue des Amoureux 13006 MARSEILLE	POTM	25, rue des Amoureux 13006 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'une maison très dégradé (ID = 0,58) y compris travaux d'économie d'énergie : radiateurs et cumulus électriques, VMC SF hygro A, isolation des murs par l'extérieur	1			62 500 €	52 000 €	500 €	- €	500 €	F (339) à D (193) Gain : 43 %	- €	Coût travaux = 1348 € HT/m² Surface : 83 m²
013020553	M.	BENARROCHE Laurent Bat D - 15, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POTM	Bat D - 15, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs	1			7 789 €	5 373 €	500 €	- €	500 €	C (126) à B (79) Gain : 37 %	- €	
013020391	M.	BLERVAQUE Hubert 74, rue de Ruffi 13003 MARSEILLE	PB-LC	6, rue Plumier 13002 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,44) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (bois), radiateurs électriques, VMC SF, isolation des murs	1			38 238 €	26 841 €	2 074 €	- €	2 074 €	E (260) à C (133) Gain : 49 %	- €	Coût travaux = 671 € HT/m² Surface : 57 m² Annexe : 8 m² Surface fiscale : 61 m² Loyer : 466,04 € PRL MAMP : 34*61 = 2074 €
013020586	M.	BOUKHABZA Serge 7, av de la Grande Gorge 13009 MARSEILLE	PB-LC	2, rue Montgrand 13006 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,77) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (bois), chauffages et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B	1			77 717 €	50 770 €	2 414 €	5 493 €	7 907 €	E (321) à C (139) Gain : 57 %	- €	Coût travaux = 1095 € HT/m² Surface : 71 m² Loyer : 536,05 € PRL MAMP : 34*71 = 2414 € PRL REGION : 17*71 = 1207 € PPL REGION : 77717*0,05 = 4286 €
013020055	Mme	BURGAUD Marie Laurence 19, rue des 3 Frères Barthélémy 13006 MARSEILLE	POTM	19, rue des 3 Frères Barthélémy 13006 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (condensation)	1			4 442 €	3 109 €	500 €	- €	500 €	D (155) à C (109) Gain : 30 %	- €	
013019954	Mme	CARMAGNOLLE Patricia 99, impasse privée du Gros Chêne Port d'Alon 83270 SAINT-CYR-SUR-MER	PB-LC	16, bd de la Rade 13007 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,40) y compris travaux d'économie d'énergie : radiateurs et cumulus électriques, VMC SF, isolation des murs	1			34 491 €	28 209 €	1 959 €	- €	1 959 €	E (298) à D (194) Gain : 35 %	- €	Coût travaux = 611 € HT/m² Surface : 56,42 m² Annexe : 2,42 m² Surface fiscale : 57,63 m² Loyer : 458,73 € PRL MAMP : 34*57,63 = 1959 €
013019662	Mme	DRAPALA Manon Bat B5 - 7, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POM	Bat B5 - 7, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs	1			8 827 €	5 093 €	500 €	- €	500 €	C (128) à B (80) Gain : 37 %	- €	
013020582	M.	ELOUAER Belgacem 3 bis, rue des 5 Cents Couverts 13004 MARSEILLE	POTM	3 bis, rue des 5 Cents Couverts 13004 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'une maison très dégradé (ID = 0,57) y compris travaux d'économie d'énergie : isolation toiture, murs et du plancher bas, menuiseries (PVC), VMC SF hygro B, chaudière (condensation)	1			69 655 €	40 821 €	500 €	4 000 €	4 500 €	D (192) à B (55) Gain : 72 %	- €	Coût travaux = 741€ HT/m² Surface : 94 m² PF2 REGION : 40000*0,1 = 4000 €
013020293	M.	GARDELLI Philippe 3, impasse Bonnardel, Résidence Gavaudan 13004 MARSEILLE	POTM	3, impasse Bonnardel, Résidence Gavaudan 13004 MARSEILLE	Remplacement des menuiseries (PVC) et installation d'une PAC air/air	1			15 716 €	11 002 €	500 €	- €	500 €	E (280) à D (121) Gain : 40 %	- €	
013018898	Mme	GIMENEZ Christiane 33, rue Decazes 13007 MARSEILLE	POTM	33, rue Decazes 13007 MARSEILLE	Adaptation de la salle de bain			1	8 595 €	5 729 €	- €	860 €	860 €		3 500 €	GIR = 5 CARSAT Total TTC = 11344 € PAUTO REGION : 8595*0,1 = 860 €
013019738	Mme	HAFIR Cherifa Bat A2 - 132, rue Albe 13004 MARSEILLE	POTM	Bat A2 - 132, rue Albe 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs	1			6 467 €	4 490 €	500 €	- €	500 €	C (126) à B (75) Gain : 40 %	- €	
013020477	Mme	HAMOUCHE Danielle 55, av du Prado 13006 MARSEILLE	POTM	55, av du Prado 13006 MARSEILLE	Remplacement des menuiseries et volets roulants (PVC), du cumulus et installation d'une PAC air/air	1			25 000 €	17 000 €	500 €	- €	500 €	D (184) à C (138) Gain : 37 %	- €	
013020621	Mme	HEZAM Messaouda 19, traverse Notre Dame du Bon Secours 13003 MARSEILLE	POTM	19, traverse Notre Dame du Bon Secours 13003 MARSEILLE	Remplacement des menuiseries (PVC) et installation d'une chaudière gaz (basse température)	1			10 264 €	7 184 €	500 €	- €	500 €	E (251) à C (125) Gain : 50 %	3 239 €	GIR = 5 CARSAT
013020335	Mme	HOLTZINGER Ingrid 28, rue Barthélémy 13001 MARSEILLE	POTM	28, rue Barthélémy 13001 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (condensation)	1			5 961 €	4 173 €	500 €	- €	500 €	C (104) à B (75) Gain : 28 %	- €	
013020292	M.	LE CUZIAT Paul 17, rue des Phocéens 13002 MARSEILLE	POM	17, rue des Phocéens 13002 MARSEILLE	Remplacement des menuiseries (PVC) et chaudière (condensation)	1			7 245 €	3 964 €	500 €	- €	500 €	D (139) à C (104) Gain : 25 %	- €	
013020263	Mme	LEGAY Valentine 8, rue Béranger 13004 MARSEILLE	POTM	8, rue Béranger 13004 MARSEILLE	Adaptation de la salle de bain	1			10 857 €	6 514 €	- €	1 086 €	1 086 €		- €	GIR = 4 PAUTO REGION : 10857*0,1 = 1086 €
013020478	Mme	MAITREPIERRE Simone 39, chemin de la Batterie des Lions 13007 MARSEILLE	PB-LC	91, rue d'Endoume 13007 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,53) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (bois), PAC air/air, cumulus électrique, VMC SF hygro B	1			43 320 €	24 662 €	1 700 €	850 €	2 550 €	E (241) à C (97) Gain : 60 %	- €	Coût travaux = 866 € HT/m² Surface : 50 m² Loyer : 398 € PRL MAMP : 34*50 = 1700 € PRL REGION : 17*50 = 850 €

Programme d'Intérêt Général " Habiter Mieux "
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

PIG territoire CENTRE par ETH

N° de dossier Anah	Genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat, CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013020509	M.	MAJERI Sid Ahmed Bat E 10 - 10, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POTM	Bat E 10 - 10, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs		1		9 606 €	7 070 €	500 €	- €	500 €	C (126) à B (75) Gain : 40 %	- €	
013019955	M.	MBARKI Omar 4, rue Fontaine 13003 MARSEILLE	PB-LC	30, rue d'Orange 13003 MARSEILLE	RDC Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,64) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), chauffages et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1		44 893 €	36 227 €	1 816 €	908 €	2 724 €	G (471) à C (109) Gain : 77 %	- €	Coût travaux = 959 € HT/m² Surface : 46,82 m² Annexe : 14 m² Surface fiscale : 53,82 m² Loyer : 411,18 € PRL MAMP : 34*55,82 = 1830 € plafonnée à 1816 € PRL REGION : 17*53,82 = 915 € plafonnée à 908 €
013019955	M.	MBARKI Omar 4, rue Fontaine 13003 MARSEILLE	PB-LC	30, rue d'Orange 13003 MARSEILLE	R+1 Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,72) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (bois), chauffages et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1		45 068 €	37 197 €	2 012 €	1 006 €	3 018 €	E (315) à C (99) Gain : 68 %	- €	Coût travaux = 825 € HT/m² Surface : 54,63 m² Annexe : 10 m² Surface fiscale : 59,63 m² Loyer : 455,57 € PRL MAMP : 34*59,63 = 2027 € plafonnée à 2012 € PRL REGION : 17*59,63 = 1014 € plafonnée à 1006 €
013020381	Mme	NAIM Nicole 20, rue Colbert 13001 MARSEILLE	POTM	20, rue Colbert 13001 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (condensation)		1		2 543 €	1 780 €	500 €	- €	500 €	D (171) à C (120) Gain : 30 %	517 €	GIR = 5 CARSAT
013019672	M.	NICOLAS Kelig 50, rue Jean Cristofol 13003 MARSEILLE	POTM	50, rue Jean Cristofol 13003 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (condensation)		1		3 648 €	2 554 €	500 €	- €	500 €	C (125) à C (92) Gain : 26 %	- €	
013019904	Mme	PARTOUCHE STECOLI Odette Bat D 9 - 15, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POTM	Bat D 9 - 15, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs		1		7 789 €	5 732 €	500 €	- €	500 €	C (127) à B (81) Gain : 36 %	- €	
013019778	M.	QUINET Didier Bat E 8 - 8, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POM	Bat E 8 - 8, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs		1		10 515 €	6 067 €	500 €	- €	500 €	C (127) à B (81) Gain : 36 %	- €	
013020013	Mme	SANCHEZ Anna Maria Bat C 6 - 11, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POTM	Bat C 6 - 11, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs		1		8 048 €	5 924 €	500 €	- €	500 €	C (127) à B (81) Gain : 36 %	- €	
013020357	M.	SARPAUX Stéphane 4, bd Robinson 13004 MARSEILLE	POTM	4, bd Robinson 13004 MARSEILLE	Réfection/isolation de la toiture		1		25 000 €	17 000 €	500 €	- €	500 €	G (581) à F (394) Gain : 32 %	- €	
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+1 Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,72) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), PAC air/air et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1				2 057 €	5 150 €	7 207 €	F (447) à D (215) Gain : 52 %	- €	Coût travaux = 1362 € HT/m² Surface : 60,5 m² Loyer : 462,22 € PRL MAMP : 34*60,5 = 2057 € PRL REGION : 17*60,5 = 1029 € PPL REGION : 82423*0,05 = 4286 €
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+2 Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,38) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), radiateurs et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1				2 091 €	1 046 €	3 137 €	E (270) à C (126) Gain : 53 %	- €	Coût travaux = 1258 € HT/m² Surface : 61,5 m² Loyer : 469,86 € PRL MAMP : 34*61,5 = 2091 € PRL REGION : 17*61,5 = 1046 €
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+3 cour Réhabilitation globale d'un logement non dégradé (ID = 0,29) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), radiateurs et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1		329 925 €	229 007 €	945 €	473 €	1 418 €	F (382) à D (167) Gain : 56 %	- €	Coût travaux = 1362 € HT/m² Surface : 27,8 m² Loyer : 212,39 € PRL MAMP : 34*27,8 = 775 € PRL REGION : 17*27,8 = 388 €
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+3 rue Réhabilitation globale d'un logement non dégradé (ID = 0,30) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), radiateurs et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1				1 125 €	563 €	1 688 €	E (281) à C (136) Gain : 52 %	- €	Coût travaux = 1324 € HT/m² Surface : 33,1 m² Loyer : 253,88 € PRL MAMP : 34*33,1 = 1125 € PRL REGION : 17*33,1 = 563 €
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+4 cour Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,83) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), radiateurs et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1				779 €	1 901 €	2 680 €	G (567) à D (193) Gain : 66 %	- €	Coût travaux = 1362 € HT/m² Surface : 22,9 m² Loyer : 174,95 € PRL MAMP : 34*22,9 = 751 € PRL REGION : 17*22,9 = 376 € PPL REGION : 30244*0,05 = 1512 €
013019669	Mme	SCI CLELO - IMBERT Jeanne 40, rue Jaubert 13005 MARSEILLE	PB-LC	78, rue de la Paix 13001 MARSEILLE	R+4 rue Réhabilitation globale d'un logement non dégradé (ID = 0,26) y compris travaux parties communes très dégradées et travaux d'économie d'énergie : menuiseries PVC), radiateurs et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF hygro B		1				1 445 €	722 €	2 167 €	F (447) à D (215) Gain : 52 %	- €	Coût travaux = 1253 € HT/m² Surface : 42,55 m² Loyer : 325 € PRL MAMP : 34*42,55 = 1445 € PRL REGION : 17*42,55 = 722 €

Reçu au Contrôle de légalité le 29 juillet 2020

Programme d'Intérêt Général " Habiter Mieux "
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

PIG territoire CENTRE par ETH

N° de dossier Anah	Genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013019823	Mme	SCI LA MISTRALADE - ROUX Christelle 4, av des Boutes 30300 FOURQUES	PB-LC	3, impasse Croix de Reigner 13004 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement moyennement dégradé (ID = 0,46) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (alu), radiateurs et cumulus électriques, VMC SF hygro B, isolation du plancher bas et des murs	1			49 845 €	37 888 €	2 034 €	1 017 €	3 051 €	D (183) à B (72) Gain : 61 %	- €	Coût travaux = 872 € HT/m² Surface : 59,8 m² Loyer : 447,90 € PRL MAMP : 34*59,8 = 2034 € PRL REGION : 17*59,8 = 1017 €
013020265	Mme	SCI MARSEILLAISE DES VIGNES - MARCHAND Béatrice 73, rue des Vignes 75016 PARIS	PB-LC	14, rue Jean Roque 13001 MARSEILLE	Réhabilitation globale d'un logement très dégradé (ID = 0,71) y compris travaux d'économie d'énergie : menuiseries (bois), chauffages et cumulus électriques, isolation des murs, VMC SF	1			50 469 €	38 298 €	1 839 €		1 839 €	E (308) à D (199) Gain : 35 %	- €	Coût travaux = 1135 € HT/m² Surface : 49,50 m² Annexe : 9,15 m² Surface fiscale : 54,08 m² Loyer : 413,74 € PRL MAMP : 34*54,08 = 2034 €
013019751	M.	SLIMANI Nordine 39, rue de la Martinique 13006 MARSEILLE	POM	39, rue de la Martinique 13006 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (condensation), des menuiseries (PVC) et installation d'une VMC SF	1			8 407 €	4 624 €	500 €	- €	500 €	F (338) à E (253) Gain : 25 %	- €	
013020081	Mme	SOBOUL Solange 13, av du Maréchal Foch 13004 MARSEILLE	POTM	13, av du Maréchal Foch 13004 MARSEILLE	Remplacement de la chaudière (basse température) et des menuiseries (PVC)	1			10 870 €	7 609 €	500 €	- €	500 €	C (99) à B (73) Gain : 26 %	3 500 €	GIR = 6 CARSAT Total TTC = 11957 €
013019798	Mme	TIBLE Capucine 44, rue Pautrier 13004 MARSEILLE	POM	44, rue Pautrier 13004 MARSEILLE	Isolation des murs et remplacement des radiateurs électriques	1			7 596 €	4 178 €	500 €	- €	500 €	G (575) à F (384) Gain : 33 %	- €	
013020636	Mme	ZAMMIT Sonia Bat B 4 - 5, rue des Linots 13004 MARSEILLE	POTM	Bat B 4 - 5, rue des Linots 13004 MARSEILLE	Quote-part de travaux d'économie d'énergie en parties communes : réfection/isolation de la toiture et isolation thermique par l'extérieur des murs	1			7 918 €	5 825 €	500 €	- €	500 €	C (126) à B (75) Gain : 40 %	- €	
Total			PO et PB			15	24	1	1 109 051 €	776 718 €	38 510 €	25 075 €	63 585 €			

total logements Propriétaires occupants
total logements Propriétaires bailleurs

25
15

POTM = Propriétaire occupant aux ressources très modestes
POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes

doubles primes
total logements
total primes

12
40
52

38
14
primes AMP primes Région

dont POTM
dont POM
total PB
dont PB-LC
dont PB LCTS

20
5
15
15
0

PB = Propriétaire bailleur

Programme d'Intérêt Général " Habiter Mieux "
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

PIG territoire NORD EST par ADRIM

N° de dossier Anah	genre	Nom et Prénom du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ...)	Commentaire
013019891	Madame	DUQUEROY Christiane	POTM	116 chemin des Xaviers 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 67 m² Isolation toiture-terrasse inaccessible R>=4,5m²/KW Remplacement fenêtre bois SV par PVC DV Remplacement ancienne chaudière gaz (+25 ans) par chaudière à condensation (chauffage + ECS)		1		26 565 €	17 000 €	500 €	2 656 €	3 156 €	G(536) => C(109) 80%	CARSAT 3500 + Département Provence EcoRenov 3000 €	Prime MAMP Energie: 500€ Prime REGION Facteur 2: 2656 € (10% du montant HT des travaux)
013020019	Madame	POLISCIANO Christiane	POTM	19 AVENUE DE FUYEAU 13013 MARSEILLE	AUTONOMIE: Adaptation salle de bain			1	8 729 €	5 237 €		873 €	873 €		CARSAT 2500	Prime REGION ADAPTATION: 873 € (10% des travaux HT)
013020031	Madame	CLOUTRIER Francine	POTM	34 IMPASSE DU CARROUSEL 13013 MARSEILLE	ENERGIE 65m² Complément ancienne chaudière gaz par pompe à chaleur air/air		1		4 119 €	2 883 €	500 €		500 €	F(368) => E(276) 25%		Prime MAMP Energie: 500€
013020037	Monsieur	RODEVILLE David	POM	13 BOULEVARD NETTY 13011 MARSEILLE	TRAVAUX LOURDS - Logement Très dégradé ID=0,58 - Maison individuelle 134m² Rénovation complète et travaux énergétiques: Installation pompe à chaleur air/air en remplacement ancienne chaudière gaz Installation cumulus électrique en remplacement de l'ancien		1		114 826 €	51 600 €	500 €		500 €	E (271,67) => B (86,91) 68%	Département Provence EcoRenov 3000 €	Cout travaux = 856 euros/m²
013020062	Madame	KHALED Maria	POTM	8 Chemin de la Sartan 13013 Marseille	ENERGIE: 70m² Isolation combles perdus R>=7,5m²/KW avec refecton toiture		1		20 500 €	14 300 €	500 €		500 €	F (336,81) => D (216,02) 35,85 %	CARSAT: 3500 €	Prime MAMP Energie: 500€
013020084	Monsieur	TROJANI Edouard	POTM	7 impasse Moreau 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 100m² -Isolation plancher donnant sur garage (23m²) - R>=3m².KW -Isolation plafond des combles (43m²) - R>=6m².KW -Remplacement menuiserie Bois SV par PVC DV		1		15 754 €	11 028 €	500 €		500 €	G (578) => F(433) 25%	CARSAT 2198€ + Département Provence EcoRenov 3000 €	Prime MAMP Energie: 500€
013020093	Monsieur	MARTINI Antony	POTM	120 Avenue des Olives 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 86m² -Isolation des murs par l'intérieur des 4 parois du R+1 - R>=3,7m².KW -Isolation des murs par l'intérieur des 3 parois du RDC (contour chambre et continuité façade EST) - R>=3,7m².KW -Isolation plafond chambre - R>=4,5m².KW		1		27 950 €	17 000 €	500 €	2 795 €	3 295 €	E(290) => B(67) 77%		Prime MAMP Energie: 500€ Prime REGION Facteur 2: 2795 € (10% du montant HT des travaux)
013020267	Madame	COLLET Karine	POM	39 Boulevard Kraemer 13014 MARSEILLE	ENERGIE: 80m² Remplacement ancienne chaudière par chaudière à condensation		1		2 428 €	1 335 €	500 €		500 €	G(529) => F(382) 28%		Prime MAMP Energie: 500€
013020275	Madame	DAVITIAN Rose	POTM	38 Boulevard de Beaumont 13012 MARSEILLE	AUTONOMIE: - Adaptation salle de bain + WC - reprise seuil de porte			1	8 600 €	5 160 €		972 €	972 €		CARSAT: 3000 €	Montant des travaux total: 9 723,26€ HT/10 695,59€ TTC Prime REGION ADAPTATION: 972 € (10% des travaux HT)
013020289	Monsieur	ZABEO Charles	POTM	25 Boulevard Manen (Rez de chaussée) 13013 MARSEILLE	TRAVAUX LOURDS - Logement Très dégradé ID=0,55 - Maison 50m² Rénovation complète et travaux énergétiques: -Isolation combles perdus - 45 m² - R>=7m².KW -Isolation des murs par l'extérieur - 100m² - R>=3,7m².KW -Remplacement ancien chauffe-eau électrique par nouveau cumulus		1		79 452 €	52 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	G(931) => C(103) 89%		Cout travaux: 1308€/m² Prime MAMP Energie: 500€ Prime REGION Facteur 2: 4000 € (10% du montant HT des travaux éligibles à 40 000 € de travaux)
013020349	Monsieur	SIMON Jean	POTM	29 Traverse Charles Susini 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 160m² Remplacement radiateurs électriques à accumulation par PAC air air + remplacement ancien cumulus par chauffe eau thermodynamique		1		10 893 €	7 652 €	500 €		500 €	E(326) => D(177) 46%		Prime MAMP Energie: 500€
013020358	Madame	SILVARELLI Jeanne	POTM	20 Boulevard Giniez 13014 MARSEILLE	ENERGIE: 55m² Isolation combles perdus R>=7m².KW		1		14 123 €	9 886 €	500 €		500 €	E(275) => D(164) 40%		Prime MAMP Energie: 500€
013020385	Madame	HOUSSEIN Hawoua	POM	1 rue André Isaia 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 60m² - Installation PAC air/air - Remplacement ancienne menuiserie bois SV par PVC DV - Installation VMC simple flux		1		9 217 €	5 069 €	500 €		500 €	D(155) => C(114) 26%		Prime MAMP Energie: 500€
013020386	Madame	ZABEO Anne-Marie	POM	25 Boulevard Manen (rez de jardin) 13013 MARSEILLE	ENERGIE: 95m² - Isolation de murs par l'extérieur R>=3,7m².KW - Installation VMC simple flux hygro réglable		1		13 500 €	7 425 €	500 €		500 €	G(742) => G(518) 30%		Prime MAMP Energie: 500€
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 9- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 66m² - ID: 0,67 Réhabilitation complète avec travaux de rénovation énergétique: - panneaux rayonnants électriques programmables - chauffe-eau thermodynamique individuel		1		82 500 €	71 484 €	2 244 €	5 247 €	7 491 €	F (380) => C (105) 71%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 4125 € REGION Réduction de loyer : 17€*66m² = 1122€ MAMP Réduction Loyer : 34€*66m² = 2244 €
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 9- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 58m² - ID: 0,64 Travaux énergétiques: IDEM		1		72 500 €	63 607 €	1 972 €	4 611 €	6 583 €	F (380) => C (105) 71%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 3625 € REGION Réduction de loyer : 17€*58 = 986€ MAMP Réduction Loyer: 34€*58 = 1972€
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 9- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 50m² - ID: 0,62 Travaux énergétiques: IDEM		1		62 500 €	55 730 €	1 700 €	3 975 €	5 675 €	F (380) => C (105) 71%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 3125 € REGION Réduction de loyer : 17€*50m² = 850€ MAMP Réduction Loyer : 34€*50m² = 1700€
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 9- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 51m² - ID: 0,63 Travaux énergétiques: IDEM		1		63 750 €	56 715 €	1 734 €	4 055 €	5 789 €	F (380) => C (105) 71%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 3188€ REGION Réduction de loyer : 17€*51m² = 867€ MAMP Réduction Loyer : 34€*51m² = 1734€
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 11- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 49m² - ID: 0,64 Travaux énergétiques: IDEM		1		61 250 €	54 745 €	1 666 €	3 896 €	5 562 €	F (446) => C (125) 70%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 3063€ REGION Réduction de loyer : 17€*49m² = 833 € MAMP Réduction Loyer : 34€*49m² = 1666€

Reçu au Contrôle de légalité le 29 juillet 2020

Programme d'Intérêt Général " Habiter Mieux "
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

PIG territoire NORD EST par ADRIM

N° de dossier Anah	genre	Nom et Prénom du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 11- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 56m² - ID: 0,77 Travaux énergétiques: IDEM	1			70 000 €	61 638 €	1 904 €	4 452 €	6 356 €	F (446) => C (125) 70%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 3500€ REGION Réduction de loyer : 17€*56m² = 952€ MAMP Réduction Loyer : 34€*56m² = 1904€
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 11- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 38m² - ID: 0,60 Travaux énergétiques: IDEM	1			47 500 €	43 915 €	1 292 €	3 021 €	4 313 €	F (446) => C (125) 70%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 2375 € REGION Réduction de loyer : 17€*38m² = 646€ MAMP Réduction Loyer : 34€*38m² = 1292 €
013020114	Monsieur	RICHAUD Jean-Michel Adresse personnelle: 11 rue des Frères Noat 13100 AIX-EN-PROVENCE	PB-LCTS	9-11 chemin des Bessons 13014 MARSEILLE	BAT 11- TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 45m² - ID: 0,61 Travaux énergétiques: IDEM	1			53 454 €	48 940 €	1 530 €	3 437 €	4 967 €	F (446) => C (125) 70%		REGION Production de logement (5% des travaux HT) = 2672 € REGION Réduction de loyer (17€/m²) MAMP Réduction Loyer (34€/m²)
013020243	Association	SOLHA PROVENCE Estello, 1 Chemin des Grives 13013 MARSEILLE	PB-LC	435 Rue Jean Queillau Résidence Le Vieux Moulin 13014 MARSEILLE	TRAVAUX LOURDS - Logement Très Dégradé - 57,26 m² - ID: 0,68 Réhabilitation complète et travaux d'économie d'énergie: - Isolation des murs par l'intérieur (37m²) - Remplacement 2 baies en bois SV en PVC DV + porte entrée Bois par porte métal opaque pleine	1			44566	32580	1 947 €		1 947 €	C (106) => B (72) 32%		Cout travaux: 825 € HT /m² MAMP Réduction de loyer : 34€*57,26m² = 1947€
013020615	Madame	BAVA Magali	POTM	16 Boulevard des Catacholis 13011 MARSEILLE	TRAVAUX LOURDS: Logement Très Dégradé - 120m² - ID:0,56 Réhabilitation complète et Travaux rénovation énergétique: - Isolation par l'extérieur de tous les murs R>=3. 7m².KW - Remplacement ancien chauffe eau gaz par chauffe eau récent		1		52 288 €	45 830 €	500 €	4 000 €	4 500 €	F(335) => C(120) 64%	Département Provence EcoRenov 3000 €	Cout travaux: 436 €/m² Prime MAMP Energie: 500€ Prime REGION Facteur 2: 4000 € (10% du montant HT des travaux plafonné 4000€)
013020436	Monsieur	KASPARIAN Maurice	POTM	8 Allée Charles Peguy 13380 PLAN-DE-CUQUES	ENERGIE: 162m² - Isolation combles perdus 55m² R>=7m².KW - Remplacement ancienne chaudière fiou l par PAC air/eau - Remplacement menuiserie Bois SV par PVC DV		1		26 665 €	17 000 €	500 €		500 €	F(340) => D(193) 43%		Prime MAMP Energie: 500€
013020496	Monsieur	MARIANI Hervé	POTM	6 RUE LAVIE 13014 MARSEILLE	ADAPTATION: 60m² Création d'une salle de bain adaptée en lieu et place de la chambre actuelle permettant un accès de plain pied à la fois à la salle de bain et chambre. Création d'une rampe d'accès à la terrasse			1	12 405 €	7 443 €		1 240 €	1 240 €			Prime REGION ADAPTATION: 1240 € (10% des travaux HT)
013020548	Monsieur	MESSAOUDI Abdelaziz	POM	198 BOULEVARD ANGE MARTIN 13190 ALLAUCH	ENERGIE: 100m² - Remplacement chaudière fioul par PAC air eau - Remplacement fenêtres bois SV par PVC DV		1		20 721 €	10 924 €	500 €		500 €	E(323) => E(240) 26%	Département Provence EcoRenov 3000 €	Prime MAMP Energie: 500€
013020563	Madame	DEMOL Nathalie	POTM	BOULEVARD BARTHES 13380 PLAN-DECUQUES	ENERGIE: 74m² - Isolation des murs donnant sur extérieur R>=3. 7m².KW - Remplacement ancienne chaudière gaz par PAC air air - Installation cumulus électrique - Remplacement ancienne menuiserie PVC DV par récente PVC DV		1		19 554 €	13 688 €	500 €		500 €	E(307) => D(216) 30%		Prime MAMP Energie: 500€
013020671	Madame	BEN HAMIDA Cindy	POM	36 TRAVERSE DE LA MALVINA 13012 MARSEILLE	ENERGIE: 66m² - Installation PAC air air		1		9 980 €	5 489 €	500 €		500 €	G (456) => E(271) 41%	Département Provence	Prime MAMP Energie: 500€
013020716	Monsieur	MOUSSY Daniel	POTM	1 BOULEVARD HENRI CROCY BAT A	ENERGIE: 75m² - Remplacement ancienne chaudière gaz (>25 ans) par chaudière mixte à		1		13 080 €	9 156 €	500 €		500 €	F(332) => D (201) 39%	CARSAT: 2251 €	Prime MAMP Energie: 500€
013020570	Madame	PASSAMARD Josiane	POTM	30 RUE ARAMIS 13014 MARSEILLE	BAT A Adaptation salle de bain + WC + lavabo			1	8 779 €	5 267 €		878 €	878 €		CARSAT: 3500 €	Prime REGION ADAPTATION: 878 € (10% des travaux HT)
Total			22 PO et 9 PB		doubles (AMP+Région)	9	18	4	1 078 148 €	811 725 €	24 989 €	50 108 €	75 097 €			

total logements Propriétaires occupants
 total logements Propriétaires bailleurs
 dont POTM
 dont POM
 dont PB-LCTS
 dont PB-LC

22 *POTM = Propriétaire occupant aux ressources très modestes*
 9 *POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes*
 16
 6
 8 *PB = Propriétaire bailleur*
 1 LCTS : Loyer conventionné très social

doubles primes 12
 total logements 31
 total primes 43

27 16
 primes AMP primes Région

LC : Loyer conventionné social

**Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux"
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA**

PIG territoire SUD EST par URBANIS

N° de dossier Anah	genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes MPM + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)	Commentaire
13020003	Mr	Jacques PULICANI, 10 Avenue des Mimosas MARSEILLE 13009	POTM	10 Avenue des Mimosas MARSEILLE 13009	Menuiseries double vitrage, isolation comble, chauffe-eau thermodynamique et pompe à chaleur		2		24 090 €	16454	500	4818	5318	D-C		
13019938	Mr	Lotfi KAMIR, 34 boulevard Mostaganem MARSEILLE 13009	POTM	34 boulevard Mostaganem MARSEILLE 13009	Remplacement des fenêtres et installation d'un radiateur gaz		2		3 087 €	2 161 €	179	111	290	E-D		
13020029	Mr	Marcel MAURIN, 10 Impasse Meissel MARSEILLE 13010	POTM	10 Impasse Meissel MARSEILLE 13010	Isolation des combles, pompe à chaleur, menuiseries double vitrage		2		15 697 €	10 988 €	251	788	1039	E-C	Carsat	Carsat : Subvention accordée 3500 euros
13020046	Mr	Armand KNAFO, 139 avenue du maréchal Delattre de Tassigny MARSEILLE 13009	POTM	139 avenue du maréchal Delattre de Tassigny MARSEILLE 13009	Installation PAC, menuiseries double vitrage Isolation de la toiture sous rampants		1		25 937 €	17 000	500		500	D - C		Gain énergétique de 37,22%, possibilité de demander la prime région ?
13020502	Mme	Rosine IACONIS, 29 bld pessailhan MARSEILLE 13009	POTM	29 bld pessailhan MARSEILLE 13009	Isolation toiture + Menuiseries double vitrage + VMC + PAC + Chauffe-eau + escalier extérieur + adaptation salle de bain + porte d'entrée isolante		2		46 999 €	17000	500	6500	7000	E-D		
13020163	Mme	Nadjia CHARAD, 7 impasse Broquier MARSEILLE 13009	POTM	7 impasse Broquier MARSEILLE 13009	Isolation comble + isolation mur par l'intérieur + chaudière gaz		2		21 528 €	14916	500	4306	4806	C-A		
13020634	Mr	Bruno FAUCHER, 171 impasse des Aubes Claires, 13600 LA CIOTAT	POTM	171 impasse des Aubes Claires, 13600 LA CIOTAT	VMC + Chauffe-eau solaire + porte isolante + isolation combles + isolation murs par l'extérieur + PAC		2		25 466 €	17 000 €	500	5047	5547	E-B		
13020679	Mr	Elie ARNOUX, 7 BLD ACHILLE MARCEL MARSEILLE 13010	POTM	7 BLD ACHILLE MARCEL MARSEILLE 13010	PAC air/air + Menuiseries Double vitrage		2		6 776 €	4 744 €	396	538	934	E-D		
13020643	Mr	Mathieu BRARD, 7 AVENUE JOSEPH CROVETTO MARSEILLE 13009	POTM	7 AVENUE JOSEPH CROVETTO MARSEILLE 13009	ITE		2		20 875 €	14 525	500	2088	2588	D-B		
13019761	Mme	Cécile POUJOL, Chemin du Frais Vallon Bas, Ceyreste 13600	POTM	Chemin du Frais Vallon Bas 13600 Ceyreste	Menuiseries double vitrage, poele à bois, pompe à chaleur air/air		1		16 599 €	11620	500		500	E-D		
13020324	Mme	Denise MANNINA, 4 Bd du Collet MARSEILLE 13008	PB-LCTS	4 Bd du Collet, Marseille 13008	Menuiseries double vitrage, Volets isolants, PAC Air/Air		1		9 502 €	4826	2900		2900	E-D		
13020532	Mme	Laurence DALOZ, 24 traverse Rose Bruny MARSEILLE 13010	POM	24 traverse Rose Bruny MARSEILLE 13010	Installation d'une PAC, Isolation de la toiture terrasse Installation d'une VMC		1		6 377 €	5504	434		434	E-D		
13020567	Mr	André GONZALES, 276 Boulevard Paul Claudel MARSEILLE 13010	POTM	276 Boulevard Paul Claudel MARSEILLE 13010	Isolation combles, menuiseries double vitrage et chauffage électrique		1		9 211 €	5527	500		500	E-D		
13019997	Mr	Fabrice GENSOLE, 77 Avenue de la Grand	POM	77 Avenue de la Grand Gorge, MARSEILLE	Isolation de la toiture combles perdus, Isolation du plancher		1		30 973 €	12850	500		500	F-C		
13020157	Mr	Marcel TRON, 6 Allée des écureuils 13830 Roquefort la Bédoule	POTM	6 Allée des écureuils, 13830 Roquefort la Bédoule	Adaptation salle de bain et installation d'une rampe d'escalier		1		10 139 €	6083		1014	1014			
13020297	Mme	Solange PY, 102 rue François Mauriac, MARSEILLE 13010	POTM	102 rue François Mauriac, MARSEILLE 13010	Adaptation salle de bain		1		8 065 €	4839		361	361		Carsat	Carsat : subvention accordée 3000 euros
13020048	Mr	Thierry VIEILLE, 167 Avenue Franklin Roosevelt LA CIOTAT	POTM	167 Avenue Franklin Roosevelt 13600 LA CIOTAT	pompe à chaleur air/air		1		4 417 €	3092	317		317	D-C		
13020648	Mr	Juba ALI-CHERIF, 34 Avenue Florian MARSEILLE 13010	POM	34 Avenue Florian MARSEILLE 13010	Réhabilitation complète d'un logement + isolation murs, combles et planchers + rempalcement menuiseries + installation d'une chaudière, d'une PAC et d'une VMC		1		71 530 €	49867	500		500	D-C		
13020506	Mr	Henri PREYRE, Traverse de la gouffone MARSEILLE 13009	POTM	Traverse de la gouffone MARSEILLE 13009	menuiseries double vitrage Installation d'une PAC air/air		1		12 956 €	9070	351		351	C-C	Carsat	Carsat : subvention estimée 2500 euros
13020573	Mr	Christian DUTANG, 52 Allée Robert Surcouf 13600 LA CIOTAT	POTM	52 Allée Robert Surcouf, 13600 LA CIOTAT	Double vitrage + volets isolants, Chaudière gaz à condensation Pose d'une PAC air/air		1		7 422 €	5195	481		481	E-D		
13020540	Mme	Régine IMPARATO, 19 Avenue Colgate MARSEILLE 13009	POTM	19 Avenue Colgate MARSEILLE 13009	Isolation sur plancher de combles perdus, Installation de menuiseries double vitrage Pose de panneaux rayonnants		1		6 838 €	2497	261		261	F-E	Carsat	Carsat : subvention estimée 3500 euros
13020503	Mr	Boris MOURIAUX, 39 Boulevard Baptiste Bonnet MARSEILLE 13008	POM	39 Boulevard Baptiste Bonnet, MARSEILLE 13008	PAC air/air, Menuiseries double vitrage Cumulus électrique		1		10 506 €	5779	500		500	C-C		
13020661	Mr	Samir AMARI, 14 lotissement le pin, traverse ventre 13600 LA CIOTAT	POM	14 lotissement le pin, traverse ventre 13600 LA CIOTAT	Menuiseries DV + Volets iso + Porte d'entrée + PAC air/air Chauffe eau thermodynamique		1		27 872 €	12850	500		500	D-C		
13020678	Mme	Francine AMADOU, 5 Rue Phillibert MARSEILLE 10	POM	5 Rue Phillibert MARSEILLE 13010	Réfection et isolation de la toiture + Pose d'une VMC simple flux type Hygro A		1		20 050 €	10623	500		500	D-D		
13020513	Mr	Merver Mimoun, 3 traverse de la roue MARSEILLE 13010	POTM	3 traverse de la roue, MARSEILLE 13010	Adaptation salle de bain		1		10 000 €	5647		941	941		Carsat	Carsat : subvention estimée 3000 euros
13020291	Mme	Martine DOULIERI, 80 Boulevard Mireille Lauze MARSEILLE 13010	POTM	80 Boulevard Mireille Lauze MARSEILLE 13010	Adaptation salle de bain		1		10 583 €	6350		1058	1058			
13020504	Mme	Josiane SORIA, 9 Boulevard Lord Duveen MARSEILLE 13008	POTM	9 Boulevard Lord Duveen MARSEILLE 13008	Adaptation salle de bain		1		8 720 €	5232		872	872			
13020649	Mme	Chantal GORBATCH, 22 Avenue Elleon MARSEILLE 13010	POTM	22 Avenue Elleon MARSEILLE 13010	Adaptation salle de bain et menuiseries		1		13 500 €	8100		1350	1350		Carsat	Carsat : subvention estimée 3000 euros
13018509	Mr	Cédric Lomonaco, 121 Boulevard Paul Claudel 13009 MARSEILLE	POTM	121 Boulevard Paul Claudel 13009 MARSEILLE	Changement fenêtre / isolation murs / changement chauffe-eau / VMC / Robinets thermostatiques		1		11 132 €	7792	500		500	E-D		
13018507	Mme	Gisèle Tournigand, 8 rue de l'escalon 13010 MARSEILLE	POM	8 rue de l'escalon 13010 MARSEILLE	Isolation combles + chauffe-eau + menuiseries double vitrage		1		9 719 €	5346	500		500	E-C		
Total		30 dossiers	29 PO + 1 PB			1	31	6	506 566	303 477	13 070	29 792	42 862			

total logements Propriétaires occupants 29
total logements Propriétaires bailleurs 1
dont POTM 22
dont POM 7
dont PB 1
dont PB-LC 0
dont PB LCTS 1

POTM = Propriétaire occupant aux ressources
POM = Propriétaire occupant aux ressources
PB = Propriétaire bailleur
LC : Logement conventionné social
LCTS : Logement conventionné très social

doubles primes 8
total logements 30
total primes 38

24
14
primes AMP primes Région

OPAH RU du Vieux LA CIOTAT
Aides aux Propriétaires Privés

SOLIHA PROVENCE

COTECH	Genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire: occupant (PO) / bailleur (PB) / syndicat des copropriétaires (SYN)	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Accession	Loyer social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux	subvention ANAH	Primes AMP	Primes Région	Primes Département	Total des Primes AMP + Région + Département	Autres financeurs ville de la Ciotat
08/10/19	M. & Mme	ETIENNE & SOCCODATO	PO	40 rue A. Pirrodi	Réhabilitation globale = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				42 248 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	Mme	GAUL Régine	PO	12 rue des Capucines	Mise aux normes = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				16 000 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	M.	DANNEELS Hervé	PO	5 rue Antoine Piroddi	Mise aux normes = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				11 000 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
26/11/19	Mme	SANTIN Agnès	PO	13A rue Henri Diffonty	Réhabilitation globale maison de ville = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				60 000 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	M. & Mme	ANTON David & Alison	PO	93, bd de la République	Réhab total d'un logement en grande dégradation = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				100 000 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	M.	CATONIO Jacky	PO	2, rue Monet / 14 rue Foch	Mise aux normes = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				38 000 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	M.	PINCIN Fabrice	PO	26, rue Edgard Quinet	Mise aux normes = tvx > 10% du coût de l'acquisition	1				51 300 €		5 000 €			5 000 €	4 000 €
11/02/20	M.	PAPINI Philippe	PB	1, rue Diffonty	Réhabilitation globale de 3 logements + parties communes d'un immeuble en monopropriété gain énergétique = 52% E -> C ou D		3			247 935 €	125 408 €	4 828 €	10 983 €	14 000 €	29 811 €	20 000 €
26/11/19	Mme	TUCCINARDI ROCH Maryse	PO	13, rue du Rocher	Autonomie Aménagement salle de bain et monte escalier				1	16 460 €	6 895 €			1 500 €	1 500 €	1 000 €
Total						7	3	0	1	582 943 €	132 303 €	39 828 €	10 983 €	15 500 €	66 311 €	49 000 €

total logements Propriétaires occupants
total logements Propriétaires bailleurs

8
3

dont POTM
dont POM

doubles primes ,
total logements
total primes

11
11

primes AMP
primes Région
primes Dpt

7
3
3

URBANIS/ELIARIS

**OPAH RU Transitoire LHI Marseille Centre
Aides aux Propriétaires Privés**

COTECH	Genre	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire: occupant (PO) / bailleur (PB) / syndicat des copropriétaires (SYN)	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyers	Energie	Copros PC	Montant des Travaux	subvention ANAH	Primes AMP	Primes Région	Primes Département	Total des Primes AMP + Région + Département	Autres financeurs	Commentaire
19/12/2019		Copropriété 34 rue Falque	SYN	34 rue Falque	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : démolition, toiture + isolation, charpente, confortement plancher R+4, confortement plafond cave escalier (y compris diagnostics & études)			1	108 594 €	98 720 €	9 874 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 19 744 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 10 234 - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 19 décembre 2019 n° 013019967
19/12/2019		Copropriété 4 rue Saint Pierre	SYN	4 rue Saint Pierre	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : toiture, confortement charpente, façade, cage d'escalier, confortement placher haut cave (y compris diagnostics & études)			1	132 086 €	120 074 €	12 012 €	0 €	0	- €	- €	20% de la dépense soit 24 015 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 12 012 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 19 décembre 2019 n°013019567
19/12/2019		Copropriété Bel Horzon (BH 1)	SYN	BH 1, 3 Place de Sgonzac	Aide PC Copro : travaux urgents de mise en sécurité : mise en sécurité des façades, déplacement des ferme porte, remplacement allèges, des réseaux primaire de chauffage et une partie de la chaufferie (y compris diagnostics & études)			1	187 171 €	164 646 €	22 525 €	0 €	0	- €	- €	aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 19 décembre 2019 n°013020271
05/02/2020		Copropriété 71 rue de la Loubière	SYN	71 rue de la Loubière	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : démolition faux plafond, mur mitoyen, toiture, descente EP, gouttière et évacuation, reprise structurelle des façades, reprise des planchers, reprise enfustage, travaux sur linteau porte d'entrée, traitement étanchéité tête de mur, renforcement plancher haut rdc, terrassement et réfection réseau			1	137 716 €	123 260 €	14 456 €	0 €	0	- €	- €	20% de la dépense soit 24 652 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 14 456 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 5 février 2020 n°013019496
05/02/2020		Copropriété 73 rue de la Loubière	SYN	73 rue de la Loubière	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : démolition faux plafond, toiture, descente EP et gouttière, reprise structurelle façade, reprise des planchers + enfustage, renforcement poutres (y compris diagnostics & études)			1	174 208 €	153 833 €	20 375 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 36 767 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 20 375 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 5 février 2020 n° 0130194390
12/03/2020		Copropriété 47 rue Saint Pierre	SYN	47 rue Saint Pierre	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : réfection canlisation, plancher rdc et hall d'entrée, travaux toiture, renforcement et réhabilitation de la cage d'escalier + confortement plafond, restructuration partielle du plancher R+1, travaux étanchéité (y compris diagnostics & études)			1	77 008 €	67 638 €	9 370 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 13 528 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 9 370 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 12 mars 2020 n°013019171
12/03/2020		Copropriété 83 rue Marengo	SYN	83 rue Marengo	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : travaux réfection assainissement, injection, confortement immeuble +second œuvre induit (y compris diagnostics & études)			1	284 288 €	258 980 €	25 308 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 51 796 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 25 308 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 12 mars 2020 n°013019566
23/04/2020		Copropriété 94-94A rue d'Aubagne	SYN	94A rue d'Aubagne	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : étanchéité terrasse, travaux toiture, confortement sous-sol, réfection générale de la plomberie, travaux façade (y compris diagnostics & études)			1	84 529 €	80 309 €	4 220 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 16 062 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 4 220 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 23 avril 2020 n°013019597
23/04/2020		Copropriété 27 rue Stanislas Torrens	SYN	27 rue Stanislas Torrens	Aide PC Copro : Travaux en parties communes pour sortie de péril : travaux assainissement, confortement placher ur plusieurs niveaux, reprise marche d'escalier et pose IPN, réparation des gardes corps (y compris diagnostics & études)			1	157 628 €	142 653 €	14 975 €	0 €	0	- €	- €	20 % de la dépense soit 28 531 euros plafonné au montant total de la dépense TTC soit 14 975 euros - aide aux travaux en parties communes - ANAH agréé le 23 avril 2020 n°013020731
Total		9 copropriétés travaux sur parties communes (PC)				0	0	9	1 343 228 €	1 210 113 €	133 115 €	- €	0	- €	- €	

9 0 0
primes AMP primes Région primes Dpt 13

Assistance à maîtrise d'Ouvrage en Diffus	Syndic/Administrateur provisoire	type de désordres	Montant de la prestation d'AMO	
			TTC	devis/estimation
15 rue Charpentier 13003	IMMO VESTA 13001 Marseille	Structure Péril	5 400 €	devis facture
91 Boulevard Oddo 13015	Administrateur judiciaire - AJLINK AVAZERI-BONETTO SCP	Structure Péril	7 386 €	devis
Super belvédère 13014 rue Louis Merlino 13014	57 Administrateur judiciaire - Fergan/Dominici	Structure Péril non imminent Bâtiment A	7 500 €	estimation
Castel Roc haut 13010	FONCIA	Structure Péril non imminent	7 500 €	estimation
		total	27 786 €	

[nom de l'opération d'amélioration de l'habitat (PIG , OPAH, PdS,...)]

[Adresse du bien]

Convention de financement des travaux de réhabilitation

La présente convention est établie :

ENTRE

La Métropole - Territoire Marseille-Provence

58, boulevard Charles Livon

13007 MARSEILLE

Représentée par, ou son représentant, régulièrement habilitée à signer la présente convention par délibération n° du

Ci-après dénommée « **la Métropole** »,

Et

Le Propriétaire ou Syndicat des copropriétaires

Représenté par,

Agissant en qualité de[gestionnaire, syndic, administrateur,]..... en vertu de[mandat, décision d'assemblée générale de copropriété, ordonnance du tribunal]..... en date du

Ci-après dénommé « **le Bénéficiaire** »

Contenu

Préambule	4
Article 1 : Objet.....	5
Article 2 : Engagements des parties	5
Article 3 : Champ d'intervention et description des travaux	5
Article 4 : Financement des travaux.....	5
Article 5 : Gestion des financements.....	6
<i>[si prefinancement] Article 5-1 : Intervention d'un préfinanceur, la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP) [nom]</i>	<i>6</i>
Article 5-2 : Organisation du suivi et de l'attribution des subventions au Bénéficiaire.....	6
Article 6 : Modalités de versement de la subvention	6
Article 6-1 : Versement d'acomptes.....	6
Article 6-2 : Versement du solde	7
Article 7: Reddition des comptes	7
Article 8 : Durée de la convention.....	7
Article 9 : Révision de la convention	8
Article 10 : Résiliation de la convention	8
Article 12 : Résolution des litiges	8
ANNEXES.....	9

Préambule

[présentation de l'opération instaurant le dispositif d'octroi des subventions métropolitaines sur fonds propres pour travaux réalisés sur patrimoine privé ,

soit Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

soit Programme d'Intérêt Général (PIG)

soit autre ...]

Ainsi la Métropole Territoire Marseille Provence s'est engagée à accompagner sur ses fonds propres le dispositif des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) en apportant une subvention complémentaire aux travaux conformément au cadre partenarial délibéré et signé.

Dans ce cadre, le Bénéficiaire a décidé d'engager un programme de travaux éligibles aux subventions métropolitaines du dispositif.

L'aide octroyée par la Métropole a été approuvée par la délibération n°..... du relative à la réhabilitation de l'Habitat Ancien – Attribution des subventions aux propriétaires privés, soit un montant de euros, il convient désormais de définir les conditions de financement de cette aide.

[Si prefinancement] Pour cette opération la Métropole a contractualisé avec la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP) [nom] spécialisée dans le prefinancement d'opérations placées sous maîtrise d'ouvrage publique, une convention-cadre permettant d'offrir un prefinancement des subventions octroyées aux syndicats de copropriété qui en ont besoin pour assurer la trésorerie nécessaire au paiement des travaux subventionnés.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer le montant du financement de la Métropole pour la réalisation par le Bénéficiaire des travaux à l'adresse tels que validés par l'Anah en Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du[date].

Le chiffrage du programme retenu est joint en annexe.

Elle fixe également les modalités de gestion et de versement de ce financement au Bénéficiaire pour la réalisation de ces travaux.

Article 2 : Engagements des parties

Par la présente convention, le Bénéficiaire s'engage à assurer la réalisation des travaux de réhabilitation subventionnés.

A cette fin, le Bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme de travaux sur lequel il s'est engagé.

Pour sa part, la Métropole s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ces travaux pour un montant de subventions deeuros venant en complément de l'aide de l'Anah.

Article 3 : Champ d'intervention et description des travaux

L'intervention concerne[un immeuble, un logement, des logements]....[situation et configuration].

Les travaux pérennes sont les suivants :

- Etudes et diagnostics
- Poste de travaux 1
- Poste de travaux 2
- ...
- Maîtrise d'œuvre.

Article 4 : Financement des travaux

Le coût prévisionnel des travaux est de euros TTC tel que validé par l'Anah.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Engagement	% HT	% TTC
Metropole€	%	%
Anah€	100%	%
Fonds propres/emprunt	0 €	%	%
Total€€ HT€ TTC

Article 5 : Gestion des financements

[si prefinancement] Article 5-1 : Intervention d'un préfinanceur, la Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP) [nom]

Les parties conviennent que le montant prévisionnel du financement de la Métropole, cité à l'article 4, sera versé à la SACICAP [nom] spécialisé dans le préfinancement d'opérations placées sous maîtrise d'ouvrage publique, afin d'en assurer la conservation et d'en garantir le versement au Syndicat de copropriétaires bénéficiaire. Ce préfinancement prend la forme d'un prêt collectif sans intérêt au profit du Syndicat de copropriété, il peut couvrir jusqu'à 100% du coût des travaux et fait l'objet d'une convention spécifique.

Article 5-2 : Organisation du suivi et de l'attribution des subventions au Bénéficiaire

Il est rappelé que la mission de suivi et d'animation de [l'OPAH, le PIG, le plan de sauvegarde] à réaliser sur[adresse du bien]..... est accomplie sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.

Article 6 : Modalités de versement de la subvention

La Métropole effectuera le versement des subventions par virement sur un compte ouvert au nom du bénéficiaire sur justificatif des dépenses contrôlées par la mission de suivi animation citée à l'article 5-2.

[si prefinancement] Sous réserve de signature de la convention de préfinancement citée à l'article 5-1 de la présente convention, la Métropole effectuera les versements sur un compte ouvert au nom de la SACICAP.

Article 6-1 : Versement d'acomptes

Conformément aux dispositions prévues dans le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, le Bénéficiaire pourra solliciter des acomptes à valoir sur les paiements déjà effectués et dans la limite de 80% de l'aide prévue de la Métropole. Ces versements interviendront à la demande expresse du Bénéficiaire.

La demande d'acompte comportera les pièces justificatives suivantes :

- la demande de versement signée par le Bénéficiaire,
- la(les) facture(s) acquittée(s) visée(s) par le syndicat, et par le maître d'œuvre lorsqu'il s'agit de factures de travaux
- le RIB du Bénéficiaire [le RIB de la SACICAP si prefinancement]

Article 6-2 : Versement du solde

Les travaux décrits à l'article 3 de la convention et objets du financement de la Métropole seront considérés comme achevés, dès la production d'une attestation d'achèvement de travaux signée par le Bénéficiaire ou son représentant, le maître d'œuvre et l'entreprise.

Le versement des aides de la Métropole sera effectué sur demande du Bénéficiaire, signée par son représentant légal qui certifie la réalité de la dépense et son affectation à la réalisation des travaux subventionnés.

La demande précisera notamment les références, dates et montants des factures, marchés et actes payés au titre de l'opération subventionnée, le nom du fournisseur et la nature exacte des prestations réalisées.

A ce titre, la demande comportera notamment les pièces justificatives suivantes :

- la demande de versement signée par le Bénéficiaire,
- la(les) facture(s) acquittée(s) visée(s) par le Bénéficiaire, et le maître d'œuvre pour les factures de travaux,
- l'attestation d'achèvement des travaux signée,
- un compte rendu financier de l'opération signé par le Bénéficiaire,
- la répartition par financeur du coût des travaux d'urgence faisant apparaître la part des subventions de chaque financeur,
- le RIB du Bénéficiaire *[le RIB de la SACICAP si prefinancement]*

Article 7: Reddition des comptes

Le Bénéficiaire entrant dans le champ d'application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, devra fournir à la Métropole, conformément à l'article 10 al. 6 de ladite loi, le compte rendu financier de l'emploi des subventions, dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Si le Bénéficiaire est un organisme relevant du 4° de l'article L. 2313-1-1 du CGCT issu de l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005, et que les subventions annuelles sont supérieures à soixante-quinze mille euros (75 000 euros) ou représentent plus de 50% de son budget total, le Bénéficiaire devra transmettre ses comptes certifiés à la collectivité financeur concernée.

Le Bénéficiaire devra faciliter à tout moment le contrôle par la Métropole de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Article 8 : Durée de la convention

La présente convention prendra effet à compter de la date de sa notification, après signature par les parties.

Elle est conclue pour la durée de réalisation des travaux prévus dans l'immeuble[adresse] , visés à l'article 3, et prendra fin après le dernier versement appelé par le Bénéficiaire à l'encontre de la Métropole.

La durée prévisionnelle des travaux est demois. En tout état de cause, la présente convention prendra fin au plus tard le[date d'échéance de validité de la subvention].....

Article 9 : Révision de la convention

Toute modification des conditions et des modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant. Si l'évolution du contexte budgétaire et du programme de travaux (réévaluation des coûts de travaux initialement prévus) le nécessite, des ajustements pourront être effectués par voie d'avenant.

Article 10 : Résiliation de la convention

La présente convention pourra être résiliée par la Métropole, de manière unilatérale et anticipée, à l'expiration d'un délai de 6 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'ensemble des autres parties.

La lettre détaillera les motifs de cette résiliation. L'exercice de la faculté de résiliation ne dispense pas les parties de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation.

Article 11 – Intangibilité des clauses

Une tolérance relative à l'application des clauses et conditions de la présente convention ne pourra jamais, quelle qu'en ait pu être la durée ou la fréquence, être considérée comme une modification ou suppression des clauses et conditions de la présente.

Article 12 : Résolution des litiges

Les parties s'engagent avant tout recours contentieux à se rencontrer afin de trouver une solution amiable.

A défaut d'un tel accord dans un délai de deux (2) mois à compter de la demande d'une des parties, chacune pourra saisir le tribunal compétent.

Fait en exemplaires à, le

Pour la Métropole

Pour le Bénéficiaire

ANNEXES

Annexe 1 : Le chiffrage du programme retenu

Annexe 2 : Réhabilitation de l'Habitat ancien - Attribution de subventions aux propriétaires privés n°..... du